

Patrie, Nation, Etat

Article tiré du numéro 4 de la revue Civitas (mars 2002) : L'Etat.

« *Le verrou qui doit sauter, c'est la Nation.* » (Edmond de ROTHSCHILD, *Entreprise*, 1970)

Au lendemain de l'ouverture de la Convention de Laeken, Monsieur DOUSTE-BLAZY prédit l'établissement d' « *un véritable gouvernement européen* » qui « *aura vocation à être un gouvernement économique* » et « *devra assumer des compétences en matière policière, judiciaire mais aussi diplomatique et militaire* ». « *Le processus de Laeken est face à une grande ambition celle d'une vraie refonte institutionnelle de l'Union* » 1. « *D'ores et déjà l'identité a remplacé la nation dans le discours politique des partisans d'une Europe supra nationale. L'accord de Maastricht (...) accentuera cette dichotomie entre Nation-Politique et Identité-Mode de vie. Plus les Etats Nations abandonneront de leur souveraineté, plus le concept d'identité prendra d'importance.* » 2

Daniel ROPS, se demandait « *si une grande partie de nos malheurs n'avait pas sa cause dans une synthèse abusive des concepts de patrie, de nation et d'état* » 3. Notre avenir politique, tant au niveau national qu'au niveau international, est en effet étroitement lié à la distinction ou à la confusion de ces concepts.

Dans une optique de « Reconquête », il est donc primordial de déterminer exactement ce que ces notions recouvrent, et de voir comment elles ont été détournées politiquement de leur sens originel.

Nous orienterons donc notre réflexion vers ce qui est fondamental, afin que nos définitions correspondent au « minimum commun » et qu'elles puissent s'appliquer à chaque cas particulier.

Définitions

La **Patrie** 4 se définit comme la « terre des pères » et le capital, **l'héritage** que nous laissent les aïeux, héritage matériel aussi bien que spirituel et moral. Elle est avant tout un sol, un territoire, un dessin sur une carte. Comme l'a dit Péguy, elle cette quantité de terre où l'on parle une langue, où peuvent régner des mœurs, un esprit, une âme, un culte. « *Elle est cette portion de terre où une âme peut respirer* » et où un peuple peut ne pas mourir.

Une patrie c'est tel territoire qu'ont transformé les générations humaines en le cultivant, en exploitant les carrières et les mines, en y construisant maisons, châteaux, usines, routes, hôpitaux, universités, mairies, palais de justice, cimetières, imprimeries, églises et cathédrales. « *Une patrie, ce sont des champs, des murs, des tours et des maisons ; ce sont des autels et des tombeaux : (...) il n'y a rien au monde de plus concret* » 5. La patrie est donc le fruit de ce que l'histoire a accompli sur un peuple.

1 - Philippe DOUSTE-BLAZY, président du groupe parlementaire de l'UDF à l'Assemblée nationale, in *LE FIGARO* du Jeudi 13 décembre 2001.

2 - Paul YONNET, *Voyage au centre du malaise français, l'antiracisme et le roman national*, Gallimard, 1993.

3 - Daniel ROPS, *Nations ou fédéralisme*, Plon, 1946

4 - La place nous manque pour détailler ces définitions. Pour une vision plus complète des ces concepts nous conseillons de se reporter notamment aux ouvrages suivants : Jean OUSSET, *Patrie, Nation, Etat*, Montalba, 1965. Michel BERGER, *Le nationalisme est-il un péché ?*, AFS, supplément au N°107.

5 - Charles MAURRAS, *Votre bel aujourd'hui*.

La **Nation** ne se conçoit pas sans cet héritage. Elle est l'ensemble des héritiers, ceux qui ont un lieu commun par la « naissance » (natus). C'est la **communauté vivante des héritiers** passés, présents et à venir. La nation implique une dimension de solidarité dans le temps et dans l'espace, la notion de communauté de destin. Si la Patrie désigne surtout l'héritage, la Nation désigne la communauté vivante des héritiers qui se transmettent et gèrent cet héritage, qu'est la Patrie.

L'Etat, puissance publique ou encore puissance gouvernementale, est la société organisée politiquement. **C'est une société organique, hiérarchisée, protégée par un pouvoir**. Il s'agit d'une entité politique et juridique durable, constituée par une collectivité formant sur un territoire un groupe indépendant et soumis à une autorité supérieure.

On comprend ainsi la prévalence de la Nation sur la Patrie, du nationalisme sur le patriotisme, dans l'ordre des nécessités, car si perdre un territoire c'est perdre une partie du sol national et perdre des hommes, c'est perdre une partie du sang de la nation, par contre perdre l'idée nationale, c'est perdre l'âme même de la nation. ⁶

Ces trois notions ne se superposent pas nécessairement, ni dans le temps ni dans l'espace. Un état peut-être plurinationnel dès lors que plusieurs nations sont placées sous sa tutelle ⁷ comme autrefois l'Autriche-Hongrie et comme aujourd'hui la Grande-Bretagne (Angleterre, Irlande, Pays de Galle, Ecosse), la Suisse (23 cantons), la Belgique (Wallonie et Flandre). De même, une nation peut dépendre d'au moins deux Etats différents, c'est le cas de l'Irlande partagée entre deux souverainetés : l'Eire et le Royaume-Uni.

Les différentes conceptions

Ces concepts fondateurs ont un tel enjeu quant à l'organisation de la cité que leur définition ont été détournées de leur sens originel pour servir des fins politiques contraires à la Doctrine Sociale de l'Eglise. On a tenté de modifier le contenu de ces notions pour mieux le détruire . face à ce processus, leur conceptualisation est devenue nécessaire.

La conception jacobine : la nation-contrat et le « principe des nationalités »

In limine litis, il convient d'éliminer le préjugé trop fréquent selon lequel la nation serait un concept républicain et révolutionnaire . Le terme est apparu bien avant la Révolution. On le rencontre dans la littérature française dès le XVème siècle, et il recouvre une réalité concrète reprise dans les textes fondateurs de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Au nom du triptyque « Liberté-Egalité-Fraternité » la Révolution a tenté de faire de la nation une association par contrat, d'où émanait toute souveraineté afin de dégager le « citoyen » de toute attache avec le passé. Pour ce faire, la Patrie et la Nation doivent fusionner en un même concept qui découle uniquement de la volonté du peuple. Et, de même que la conception jacobine de l'égalité avait conduit à la notion de contrat, la proclamation d'une égalité des nations va conduire au **principe des nationalités**. Ce principe recouvre la notion de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. « **Là où il y a une nationalité doit être un Etat** ». Le terme de « nationalité », différent de « nation », a été inventé sous Napoléon pour définir tout groupe humain qui aspire ou bien à former un état autonome ou bien à se fondre en raison d'affinité, à un état existant (Corse, Kosovo, Pays Basque, Bretagne, ...).

Ce droit des peuples à disposer d'eux mêmes est un véritable explosif. Il a déstabilisé

⁶ - Cf. Philippe PLONCARD D'ASSAC, *Le Nationalisme Français*, Duquesne Diffusion, 2000.

⁷ - Raphaëlle de NEUVILLE, *Le sens national*.

l'équilibre international. Pour l'empire austro-hongrois, commença un processus d'éclatement qui aboutira en 1917 à la reconnaissance étatique des nations qui le composaient, ouvrant sur le désordre que nous connaissons en Europe centrale et dont nous subissons actuellement les conséquences notamment avec le conflit opposant le Kosovo à la Serbie.

Malheureusement, cette conception jacobine de la nation n'est pas uniquement reprise par les mondialistes. Certains « clubs » ou « laboratoires d'idées » dits de droite nationale, prônant le national-libéralisme et le patriotisme révolutionnaire en ont fait la colonne vertébrale de leur pensée.

La conception rationaliste : Renan

On peut dégager dans les écrits de Renan, une tentative de conciliation de la « nation-contrat » (conception jacobine) et de la « nation-génie » (conception allemande). La conception renanienne doit être analysée au regard de l'esprit de Revanche des années 1870. Renan écarte tout critère objectif de la Nation. Il élimine la race. Il donne un rang secondaire à **la langue** et à **la terre**. Il anéantit le rôle de la religion : « *la religion dont à l'origine le groupe social tenait son existence, est devenue chose individuelle* ».

Renan définit la nation comme un principe spirituel mais le désir de vivre ensemble, le « contrat » reste, pour lui, essentiel. « *L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie* » 8. Si les critères objectifs ne sont pas suffisants ils sont peut-être nécessaires. Or, en ne retenant que « ce principe spirituel », Renan donne à la nation un fondement qui risque fort de rester subjectif et de s'ouvrir à de nouvelles idéologies 9. Par ailleurs la place attribuée aux volontés individuelles est mal délimitée : « *l'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours* ». Marie-Madeleine Martin a bien résumé sa pensée : il « *détruit la plus-part des chimères, mais il ne fournit pas la doctrine cohérente propre à les remplacer* » 10.

La conception émotive : l'égotisme Barrésien

Barrès comme Renan va avoir une optique défensive de la nation face au problème de l'Alsace Lorraine. Pour rassembler les Français, il compte sur les puissances du sentiment qu'il cherche à réveiller par des images très belles 11. Le côté affectif prend ainsi une importance particulière mais il écarte, lui aussi, la religion...

Il définit donc la nation comme la possession en commun d'un antique cimetière et la volonté de continuer de faire valoir cet héritage indivis 12. Dans cet antique cimetière il y a plus que le principe spirituel de Renan. Barrès tient à la « *terre et aux morts* » il repousse le fait que la nation puisse être un esprit. La volonté de continuer à faire valoir l'héritage prend de ce fait une place primordiale mais elle repose sur des sentiments insuffisants pour forger une cohésion. En outre, il éradique l'élément essentiel, la religion, qui fausse sa conception de la nation.

Barrès, influencé par Péguy, comprendra les limites que sa conception du nationalisme lui avait imposées. Il écrira en 1922 : « *Je sens depuis des mois que je glisse du nationalisme au catholicisme. C'est que le nationalisme manque d'infini.* » 13. Si l'apport de Barrès, est d'avoir éveillé aux beaux sentiments et surtout aux émotions de l'âme ; Massis ajoute qu'« *il*

8 - Ernest RENAN, *Discours et conférences*, Paris, Calmann Lévy, 1887.

9 - M. BERGER, op.cit.

10 - Martin, *Histoire de l'unité française*, p.375

11 - *La colline inspirée*.

12 - op.cit.

13 - *Mes Cahiers* 1922

s'agissait là d'exercices préparatoires, de gestes avant la grâce... que Barrès ne nous demande pas d'en demeurer toujours aux gestes et de rester catéchumènes ».

Le Nationalisme Intégral : Maurras et l'Action Française

Face à cette confusion des notions, seul Maurras arrivera à dynamiter la notion révolutionnaire de la Nation et de la Patrie et à démonter point par point tous les dogmes de 1789. Seul, il arrivera à conceptualiser en termes abstraits cette réalité concrète qu'est la Nation. C'est de sa méthode, l'empirisme organisateur c'est-à-dire de l'observation, qu'il extrait son concept de nation.

La nation pour Maurras « *n'est pas une nuée, elle est la représentation en termes abstraits d'une forte réalité. Elle est le plus vaste des cercles communautaires qui soient (au temporel) solides et complets* » 14. Elle existe même s'il n'y a pas unité de pensée ni de sentiments. On adhère à un parti, mais on naît d'une nation. « *La nation passe avant tous les groupes de la nation. La défense du tout s'impose aux parties* ».

A la différence de Barrès, Maurras ne se fait pas d'illusion sur les possibilités, d'une nation non organisée politiquement, de protéger l'héritage. « *Les institutions sont l'armature des patries* »... Dans sa réponse à l'*Enquête sur le nationalisme* menée par Marcel Clément, Gustave Thibon relève que si « *le nationalisme jacobin est un écran entre l'homme et Dieu parce qu'il repose sur une métaphysique anti-chrétienne, le nationalisme de Maurras au contraire, parce qu'il n'est qu'un empirisme peut servir de pont entre l'homme et Dieu car c'est la démarche normale de l'esprit de passer de l'existence à l'essence, du physique au métaphysique. Maurras est mort, mais sa pensée reste vivante – et cette pensée n'a rien de figé ni de fermé : c'est à nous qu'il appartient de la prolonger jusqu'à ses ultimes conséquences que Maurras n'a entrevues qu'au seuil de la mort. Que pour nous chrétiens, son enseignement soit incomplet – la chose est indiscutable mais nous ne lui serons jamais assez reconnaissants de nous avoir fourni les fondements empiriques d'un édifice social qui peut et qui doit s'élever jusqu'au ciel* ».

La nation usurpée : totalitarisme ou absolutisme d'Etat

Le totalitarisme, d'après Marcel Clément est la forme politique qui fait tomber dans la main d'un seul : la puissance gouvernementale de l'Etat souverain, la puissance des centres de décisions économiques privés, et la puissance des centres d'émissions ou de publications culturelles et spirituelles. Exprimé en termes sociologiques, il traduit la prétention de l'Etat à coïncider avec la société qu'il recouvre, jusqu'à s'identifier avec elle. Madiran affirme que l'erreur du totalitarisme est d'abuser de la primauté du tout sur la partie en l'invoquant au bénéfice d'un tout qui n'est pas notre vrai tout, qui n'est pas notre fin dernière. Autrement dit, le totalitarisme met la société à un rang qui n'est dû qu'à Dieu, et par-là commet un péché d'idolâtrie. Cette idole c'est l'Etat que l'on fait fusionner avec la Nation.

André Malraux fut, pour une fois d'une certaine perspicacité quand il fit observer que le totalitarisme des Etats modernes est né « *de la volonté de trouver une totalité SANS religion* ».

L'idéologie nazie a enlevé à la Nation sa signification. La Nation n'est plus l'âme d'un pays, c'est la race. La Nation devient un concept biologique. Mais le « *nazisme fondé sur la notion de race et non pas de nation, associa abusivement le terme nationalisme au terme socialisme et fit un si mauvais usage des deux qu'il a rendu le premier adjectif honteux à tout jamais, alors qu'on se demande pourquoi, le second demeure tout à fait sortable* ».

« Depuis lors, une campagne ininterrompue a tenté de rendre tous les nationalismes odieux, si bien que l'amour de la patrie, qui a toujours été considéré comme l'une des premières vertus, passe maintenant pour l'un des plus grands vices, sous prétexte qu'on y voit davantage un rejet des autres qu'un dévouement aux siens » 15.

La doctrine sociale de l'Eglise

C'est en réaction à ces totalitarismes que les Souverains Pontifes ont rappelé la doctrine sociale de l'Eglise en la matière. L'**équilibre** et la **mesure** constituent une fois de plus les règles prônées par les Enseignements Pontificaux.

« C'est à ces convoitises dérégées, se dissimulant, pour donner le change, sous le voile du bien public et du patriotisme, qu'il faut attribuer sans contredit les haines et les conflits qui s'élèvent périodiquement entre les peuples. Cet amour même de sa patrie et de sa race, **source puissante de multiples vertus et d'actes d'héroïsme** lorsqu'il est réglé par la **loi chrétienne**, ne devient pas moins **un germe d'injustices et d'iniquités nombreuses**, si transgressant les règles de la justice et du droit, il dégénère en **nationalisme immodéré**. » (Pie XI, *Ubi arcano*, 23 décembre 1923)

« Même l'amour de la patrie peut dégénérer et devenir un **nationalisme exacerbé et dangereux**. Pour que cela n'arrive pas, vous devez regarder bien au-delà de la patrie elle-même : vous devez voir le monde. Or, il n'y a qu'un seul moyen de voir le monde tout en continuant d'aimer sa région et sa patrie : il faut prendre conscience d'une réalité suprême : l'Eglise. Il faut en être une partie vivante. » (Pie XII, *A la colonie des Marches*, 23 mars 1958).

Pie XII apporta quelques précisions avec le message de Noël 1954 : « *La vie nationale, droit et gloire d'un peuple peut et doit être développée... (elle est) de sa nature, l'ensemble actif de toutes les valeurs de civilisation propres à un groupe déterminé* ». C'est ce message de Noël 1954 qui fut l'occasion de l'enquête sur le nationalisme demandée à Marcel Clément par Jean Madiran.

« On rencontre parfois des citoyens pris d'une sorte de crainte de se montrer particulièrement dévoués à la patrie, comme si l'amour envers son pays pouvait signifier nécessairement le mépris envers les autres pays, comme si le désir national de voir sa patrie belle, prospère à l'intérieur, estimée et respectée à l'étranger devait être inévitablement une cause d'aversion à l'égard d'autres peuples. Certes, il faut dire que ce n'est pas là le moindre signe de désorientation des esprits que cette diminution de l'amour de la patrie, de cette plus grande famille que Dieu nous a donnée. » (Pie XII, *Allocution à la colonie des Marches*, 23 mars 1958)

L'amour de « *cette plus grande famille que Dieu nous a donnée* », n'est cependant pas incompatible avec l'amitié entre les peuples et le civisme international.

Nation et internationalisme

Il convient de rappeler qu'il existe un bien commun international. Mais ce bien commun international doit toutefois respecter le principe de subsidiarité. La société politique ne se substitue pas aux sociétés qui la composent, elle ne les absorbe pas, elle ne les anéantit pas. A plus forte raison la société des Etats (société de sociétés parfaites) ne peut absorber ni

15 - Vladimir Volkoff, *Désinformation : flagrant délit*, Editions du Rocher, 1999, p. 135.

anéantir les Etats 16.

« *Les Etats ont vocation à entrer en société organique, non pour s'y fondre ou disparaître* », ni pour s'y fédérer, « *mais au contraire pour développer sainement et mieux que dans l'isolement leur existence. Le principe de subsidiarité conserve ici toute sa force obligatoire... et invite à un grand respect de la souveraineté de chaque Etat. Cette souveraineté n'est pas une forme transitoire appelée à disparaître ou dépérir mais un élément capital de l'ordre social et de l'harmonie universelle* » 17.

A l'heure où notre souveraineté est menacée, il est donc important d'acquérir une vision juste de la Patrie, de la Nation et de l'Etat. Comme le disait Henri Massis, « *il faut aimer sa patrie, mais il faut l'aimer bien* ».

Dans une optique de Reconquête, il faut compter sur ces médiateurs que sont les communautés naturelles. On restituera une juste place à la Patrie, à la Nation, et à l'Etat en restaurant les communautés élémentaires que sont les corps intermédiaires. Il s'agit, par là, de lutter contre tout déracinement et de servir une vocation, celle de la France née chrétienne, de la fille aînée de l'Eglise. C'est tout cela que méditait Péguy en écrivant « *Il faut que France, il faut que Chrétienté continue* ».

Jean-Marie Lagarde

16 - M.BERGER, op.cit.

17 - J. Madiran, *De la justice sociale*, p. 85-86